

# Un guide pratique pour mieux connaître les insectes pollinisateurs



## DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

### DATE

2014

### BUDGET

2 000 €

### PARTENAIRES

Apiculteurs, enseignants, associations, communes, entreprises, lycées, Conseil départemental de Lot-et-Garonne

### SITE INTERNET DE L'ACTION

[www.lotetgaronne.fr/fr/nos-missions/eau-et-environnement/milieus-naturels.html](http://www.lotetgaronne.fr/fr/nos-missions/eau-et-environnement/milieus-naturels.html)

### DOMAINE D'ACTION

Protection, préservation des espaces naturels

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Éducation à l'environnement et au développement durable

### LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Lot-et-Garonne (47)

## PILOTE

Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Hôtel du Département  
1633, avenue du Général Leclerc  
47922 AGEN Cedex 9  
05 53 69 40 00  
[www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)



Frédéric **POUSSIN**

Satase, Éducation à l'environnement  
05 53 69 45 24  
[frederic.poussin@lotetgaronne.fr](mailto:frederic.poussin@lotetgaronne.fr)

Situé sur un territoire présentant des paysages et des milieux variés, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'investit dans la protection et la valorisation de son patrimoine naturel.

En 2014, dans le cadre de la commission « Environnement », les conseillers départementaux jeunes ont réalisé un guide à destination des collèves qui recense des « bonnes pratiques » visant à préserver les insectes pollinisateurs. Durant les deux années de leur mandat, les conseillers ont pu rencontrer différents experts (apiculteurs, naturalistes, agriculteurs, enseignants, etc.) pour mieux appréhender la thématique et définir leurs actions. Ils se sont formés à la technique de l'interview pour interroger ces spécialistes, sont allés avec eux sur le terrain observer la faune sauvage ou ont effectué des recherches documentaires pour rédiger un outil pédagogique, simple et amusant.

Fourni gratuitement sur demande, le guide repose sur des informations pratiques pour favoriser l'apparition des insectes pollinisateurs et la réalisation d'aménagements favorables à leur installation : la mise en œuvre de la gestion différenciée dans son jardin, la construction d'un hôtel à insectes, la plantation d'une haie favorable à la vie des pollinisateurs et à la faune sauvage.

En complément, les conseillers ont mis en pratique l'une des propositions en installant une zone de biodiversité à l'Hôtel du Département. Ce site pilote constitue une vitrine où tout un chacun (élèves, enseignants, personnels des espaces verts, grand public, élus, etc.) peut découvrir des pratiques respectueuses de l'environnement et les transposer dans son établissement scolaire, sa commune ou son jardin. Il se compose d'une parcelle de pelouse non tondue, qui laisse à la flore sauvage le loisir de s'exprimer, d'un hôtel à insectes réalisé selon les plans du guide et d'une haie d'essences locales mellifères.

### RÉSULTATS OBTENUS

■ **Guide régulièrement distribué** lors des manifestations organisées par le Département et à destination du grand public (salon de l'élevage, marché au miel, fête du développement durable, spectacles), suscitant toujours un vif intérêt.

■ **Des exemplaires sont également fournis** à la demande aux établissements scolaires, associations, collectivités qui s'en servent comme support de sensibilisation sur la thématique des pollinisateurs.

■ **La zone de biodiversité créée en 2014** a aujourd'hui été étendue avec la mise en place d'une ruche pédagogique, d'un rucher départemental, la prolongation de la haie d'essences mellifères en 2018 et la création d'un potager d'aromatiques à destination des agents.



### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Difficultés dans la rédaction du guide : le programme des conseillers départementaux jeunes consiste en des journées de travail, un mercredi tous les 2 mois. Nous avons ainsi pu, avec les jeunes élus, dresser le plan du guide, mais une grosse partie de la rédaction et de la mise en page a été réalisée par les services. La validation par le service communication et le cabinet du Président n'a pas posé de problème particulier.

Concernant la mise en place de la zone de biodiversité, il a fallu convaincre de laisser une zone du parc, certes réduite, non tondu, donc considérée comme non entretenue par beaucoup. De la pédagogie a été faite auprès des décideurs d'abord, puis de l'entreprise en charge de l'entretien des espaces verts et enfin des agents du Conseil départemental pour leur expliquer le principe. Aujourd'hui encore, certains nous posent des questions sur le sujet.

### SOLUTIONS APPORTÉES

Néant

### PERSPECTIVES ENVISAGÉES

En 2017, le Département a adopté un plan pour une apiculture durable, comprenant des actions de soutien à la filière apicole lot-et-garonnaise mais également des actions de sensibilisation, de communication et des dispositifs de soutien aux projets de préservation des insectes pollinisateurs. Ces actions, initiées ou soutenues par le Département, sont envisagées en partenariat avec différents acteurs locaux : enseignement agricole, syndicat d'apiculteurs, association d'éducation à l'environnement, collectivités, etc. Plusieurs actions sont actuellement en cours d'élaboration.

### TÉMOIGNAGE

Le choix de départ était de rédiger un guide par les collégiens, pour les collégiens. La grande simplicité du document dans la forme est un atout pour une diffusion finalement large aujourd'hui, auprès de publics variés et non initiés à la thématique. L'accent a volontairement été mis sur un message positif, non culpabilisant pour le lecteur du guide qui n'aurait pas encore adopté les pratiques favorables à la préservation de la biodiversité.